



Monsieur le Président du CHSCTA,

A l'ordre du jour nous aborderons des points qui relèvent des différents domaines de la prévention.

Pour la FSU, la prévention primaire doit être privilégiée.

En amont de toute modification des conditions d'exercice et/ou de l'organisation du travail les CHSCT doivent être saisis. Cela n'a jamais été le cas, notamment dans le cadre de la fusion des lycées sur Montbéliard. C'est pourquoi la visite que nous allons programmer est importante. C'est aussi dans le cadre d'une prévention de ce type que l'avis que nous avons déposé, sur la problématique du remplacement, a toute sa place.

La démarche de prévention doit déboucher sur des actions pratiques et effectives. La FSU se félicite à ce titre de la réactivation du groupe produit chimique.

L'arrivée d'un nouveau médecin CT est importante mais ne doit pas faire oublier que l'axe 3 des orientations ministérielle est « Renforcer et optimiser le fonctionnement des services de médecine de prévention ». Néanmoins il nous paraît important que le groupe devant travailler sur le suivi des enseignants d'EPS soit mis en place.

Concernant le plan académique sur la prévention des RPS, il est nécessaire pour la FSU que celui-ci entre maintenant dans une phase de mise en œuvre permettant une prévention efficace à l'attention de tous les personnels donc également ceux exclus du périmètre de l'enquête RPS académique en lien avec la circulaire du 18 juillet 2016.

Au delà de cette prévention primaire, nous allons aussi aborder aujourd'hui des situations qui ont été, restent ou sont en tension et qui relèvent plus des autres domaines de prévention.

Pour la FSU :

- il est important que l'approche d'une situation soit globale.
- les personnels doivent être informés régulièrement sur les actions mises en œuvre dans leur établissement et leurs résultats afin de ne pas exacerber les tensions.
- les résultats des travaux du CHSCT doivent être accessibles et leur diffusion ne doit pas être source de tensions supplémentaires.
- le suivi de ces établissements est important, c'est dans ce cadre que la visite au collègue Camus doit s'inscrire.

Pour terminer, il est inconcevable pour la FSU que l'instance académique chargée d'examiner et d'améliorer les conditions de travail des personnels, place la majeure partie des représentants à chaque fois qu'ils sont convoqués, dans les conditions où la continuité de service n'est pas assurée. Siéger en instance ou assurer ses cours ou ses missions, telle est la question, cruel dilemme !!